

La démocratie ne s'use pas si l'on s'en sert.

La construction de l'Europe nous fait toucher du doigt un point qui est longtemps resté tabou dans une France submergée par le mythe de l'État : chaque individu appartient à plusieurs sociétés. Cela se passe de plusieurs manières : d'abord par un emboîtement, du local au mondial. Ensuite par d'autres espaces transgressifs sur les précédents, et plus faiblement territorialisés : aires de solidarités économiques, linguistiques, culturelles... Cela, c'est une réalité; si le politique la nie, elle continue d'exister, mais avec de graves effets pervers. La fragmentation communale empêche ainsi les citoyens de délibérer sur l'avenir de l'unité spatiale pertinente : l'agglomération, voire l'aire métropolitaine. Dans l'ensemble, les décalages entre l'espace des compétences et l'espace de la représentation font beaucoup de mal à la démocratie, comme on l'a vu avec la décentralisation de 1982, qui a souvent eu pour conséquence de renforcer les systèmes notabiliaires préexistants. Le fédéralisme au contraire fonctionne de manière heureuse tant en Europe (Allemagne, Suisse, Autriche) qu'aux États-Unis. Le gouvernement français se bat à juste raison pour l'adoption du principe fédéral dans l'administration de l'Europe. Il doit le faire aussi en France. Ce serait le grand chantier constitutionnel des années à venir. Il consisterait non plus, comme on l'a fait jusqu'ici, à créer sans cesse de nouvelles institutions qui s'ajoutent aux précédentes, engendrant une opacité croissante; il s'agirait au contraire de rendre politiquement lisible la réalité de la société française, de ses problèmes et de ses enjeux.

En appliquant le principe de subsidiarité à tous les niveaux, on ferait par exemple émerger la ville telle qu'elle est — plutôt une communauté urbaine assise sur la Zone de Peuplement Industriel ou Urbain que la seule commune-centre — comme espace politique fondamental en charge des grands équilibres, dont la gestion serait enfin délibérée par les citoyens. La ville, qui est devenue, qu'on le veuille ou non, et même dans les zones qui sont restées morphologiquement rurales, la substance même de nos sociétés locales, et ce à l'échelle du monde entier, pourrait enfin parvenir jusqu'au centre de la réflexion sur la société que nous voulons. Dans son concept même de "machine" à activer les interactions sociales directes, la ville est un concentré de la "société des individus" qu'a étudiée Norbert Elias. Quelle ville voulons-nous ? Un lieu d'urbanité ou un écartèlement de banlieues ? Mais qui, qui donc nous a jamais posé la question ?

La prise en compte de la réalité urbaine conduirait à la refonte d'un système territorial désormais vieilli : remise en cause du niveau départemental, recentrage de la commune sur la gestion quotidienne d'unités de voisinage et rediscussion du rôle et de la composition du Sénat. Cela permettrait aussi de donner à l'espace rural une nouvelle chance. Le monde rural, privé des moyens de son développement, connaît aussi une exclusion moins spectaculaire, mais tout aussi grave que celle des banlieues. Il ne s'agit donc pas là de réformes technocratiques, mais de moyens décisifs pour la démocratie. Celle-ci ne fonctionne pas de manière satisfaisante si de fortes distorsions existent entre l'espace des enjeux et celui de la délibération.

Il s'agit bien d'une révolution culturelle, qui irait au-delà de l'idée de contre-pouvoirs à l'État central, mais viserait un nouvel équilibre multidimensionnel des pouvoirs. Elle supposerait une stricte limitation du cumul des mandats, tel qu'elle existe dans presque toute l'Europe (deux mandats maximum, un législatif, un exécutif). Elle toucherait aussi nécessairement, mais d'une tout autre manière que par les tristes manœuvres que nous avons connues, le système électoral. Le présidentielisme déguisé et le scrutin majoritaire traduisent et renforcent l'archaïsme de la société politique française. Seuls deux

Etats européens pratiquent encore le système majoritaire; l'autre, le Royaume-Uni, a au moins l'avantage qu'il soit tempéré par la force de son Parlement. La France se caractérise par une brutale prééminence de la légitimation sur la représentation, et cela s'accompagne d'une distorsion qui biaise gravement la démocratie, tant locale que centrale. Légitimés dans leurs "arrondissement", les députés sont absents à l'Assemblée et perçus localement comme des maires de circonscription.

A l'échelle nationale, un régime présidentiel à l'américaine, c'est-à-dire avec d'importants pouvoirs parlementaires et une réduction du mandat, n'est envisageable que si la représentation proportionnelle (à l'allemande par exemple) garantit la présence de toutes les forces au Parlement. Ce pourrait être alors une transition vers la sortie du fantasme de l'homme providentiel, récurrent dans l'histoire de la France contemporaine.

Il convient donc d'affirmer le principe d'auto-organisation des sociétés politiques : redéfinition des sphères de compétence et redécoupage des trois niveaux fondamentaux (local, régional, national) construction d'un système de pouvoirs infranationaux dotés de tous les moyens institutionnels (législatif, exécutif, contrôle constitutionnel) de leur fonctionnement. Chaque niveau cesserait ainsi d'être sous la tutelle du niveau "supérieur", ce qui permettrait toutes les coopérations "horizontales", entre régions européennes par exemple. Des regroupements "non gouvernementaux" soutenus par les institutions qui le désireraient pourraient manifester les solidarités non prises en compte par les niveaux officiels et rendre possibles un grand nombre de coopérations ponctuelles.

Pourquoi pas moi ?

Parler individu et société, ce n'est pas parler communauté et État. La communauté, au sens d'un groupe non choisi qui sait mieux que ses membres ce qui est bon pour eux, apparaît comme foncièrement contradictoire avec notre démarche. Cela veut dire que le message d'intégration dans la société, qu'il s'adresse aux étrangers ou aux exclus, ne doit être destiné qu'aux seules personnes et non à des entités pré-constituées en "minorités". Mais pour que le message soit fort, il faut qu'il soit clair. Or l'étatisme à la française l'a longtemps brouillé. Entrer dans la société, c'était accepter de passer sous les fourches caudines d'un demiurge, seul acteur de l'histoire, dont on devait subir sans protester les tendances bureaucratiques, totalitaires, et finalement communautaires, malgré ses proclamations universalistes. Il n'est que de voir la facilité avec laquelle l'extrême-droite glisse du fondamentalisme étatique à l'intégrisme ethnique pour le comprendre. Il s'agit donc de reprendre le meilleur du modèle intégrateur à la française (c'est-à-dire la définition d'une société comme projet collectif et comme groupe choisi) tout en éliminant ses aspects les plus vieillissés et les plus incompatibles avec la production d'acteurs autonomes. Une école rénovée, exigeante mais respectueuse de ses usagers, une citoyenneté renforcée à tous les échelons et une lutte sans faiblesse contre les exclusions économiques et sociales, une pédagogie plus fermement exprimée de la liberté et de la responsabilité pourraient constituer les piliers de ce nouveau modèle intégrateur. Telle est la bonne méthode pour empêcher les ghettos sociaux et ethniques, que la France peut se flatter d'avoir jusqu'ici évités dans l'ensemble, mais que la situation actuelle menace de faire naître.

L'intégration ainsi conçue concerne l'ensemble des membres de la société, nationaux et étrangers. Elle ne propose ni un simple agrégat de projets contradictoires,

ni une stricte assimilation à des modèles existants. Dans une société intégratrice, toute personne, même la plus périphérique (exclu économique, sociale ou culturelle) peut apporter une contribution utile à la collectivité dès lors qu'elle est en droit d'espérer une mobilité sociale ascendante mais aussi dès lors qu'elle-même est prête à adhérer à un modèle de société qui lui préexiste et que, en tant qu'individu, elle ne peut espérer que retourner à la marge. L'existence d'une protection sociale forte est la meilleure garantie contre la ghettoïsation telle qu'on la voit aux Etats-Unis. Au-delà, être membre à part entière d'une société, ce doit être, pour ceux qui y travaillent et y vivent, un choix offert sans hésitation par la collectivité, mais bien un choix conscient. Face à l'immigration, la France doit adopter ce double principe de disponibilité et d'exigence réciproques. Des siècles d'histoire ont montré que de grandes quantités d'étrangers peuvent s'intégrer au projet national en l'enrichissant et sans le déstabiliser. En revanche, il est clair que l'ouverture des frontières, dans la conjoncture actuelle de sous-emploi, aurait des effets négatifs sur le système productif (chômage accru et baisse dangereuse du coût du travail) et ne pourrait évidemment régler les problèmes de développement du tiersmonde. Pendant les années à venir, c'est donc d'abord d'une part en donnant la possibilité aux étrangers vivant en France de devenir des éléments dynamiques de la société française, d'autre part en soutenant des projets propres à assurer un développement réel des sociétés du Sud et une maîtrise des migrations internationales que nous pouvons faire vivre une solidarité efficace.

A l'intérieur, l'intégration a, elle, pour mission de faire vivre l'idéal de justice. La justice est désormais en effet la valeur la plus importante pour les Français. Mais ce n'est plus seulement la "justice sociale", ce filet à mailles trop larges et trop grossières, dont il s'agit. C'est la justice tout court dont chacun, avec son réseau de désirs et de volontés, estime avoir droit à une parcelle singulière. Les jeunes des banlieues en difficulté délirèrent, pour peu qu'on les écoute, un message simple et clair, un message typique d'un individu à une société : "Pourquoi pas moi ?" Ils ont raison.

Le travail rend-il libre ?

Le travail a changé, il continue de changer. Cela se fait pour l'essentiel en dehors de la politique. Qualification accrue, changement des relations sociales dans l'entreprise, flexibilité, chômage : ces indications contradictoires semblent défier toute mise en ordre et de fait, y compris à gauche, l'action politique déserte peu ou prou le champ du travail. Nous pensons que c'est bien dommage et que le travail est typiquement un problème global de société pour lequel le politique peut créer un lieu de débat profitable. Ainsi, il serait bon de reprendre à zéro la discussion, biaisée par la conjoncture difficile, sur le "partage" du travail. Nous ne pensons pas pour notre part que le travail soit un bien rare à distribuer. La crise actuelle de l'emploi résulte de l'insuffisance d'accès des biens et des services produits en France sur des marchés transformés et élargis. Il faut certes moins de travail pour produire les mêmes marchandises : c'est vrai, comme chaque fois que la productivité augmente, mais ce n'est pas en fixant un plafond à la production qu'on diminuera le sous-emploi. Dans la mesure où les besoins croissent au rythme de la production, sinon plus vite encore, on ne voit pas pourquoi la quantité globale nécessaire de valeur ajoutée par le travail diminuerait. La demande de travail non qualifié diminue, elle, dans les pays développés et la réponse de fond ne peut être la répartition de ce qui reste, mais la mise à niveau des travailleurs.

Par ailleurs, le rapport au travail se modifie, mais pas de la manière simpliste que suggère l'expression "société des loisirs". D'un côté, le travail en lui-même cesse d'être une valeur intégratrice suprême comme a pu l'être la métaphysique du travail ouvrier. Le travail vaut désormais par ce qu'il permet : des revenus légitimes et un lien social, d'où la gravité de l'exclusion par le chômage; une interaction créative, possible seulement dans les métiers les plus qualifiés. Dans ces secteurs (gestion, conseil, recherche, éducation, productions esthétiques), il est significatif que l'on n'observe pas de demande de diminution du temps de travail, mais plutôt davantage de responsabilité, de liberté d'action, d'évolution et de promotion. L'opposition travail/loisir y est d'ailleurs moins marquée que dans les tâches d'exécution et le travail s'intègre dans le projet biographique d'ensemble des individus.

Notre idée est que c'est dans l'esprit de cette mutation, et non en regardant en arrière, qu'il faut aborder le problème : tirer vers le haut l'ensemble des qualifications en partant de la réalité des offres de travail qu'engendre l'appareil productif. Or les conservatismes et les corporatismes de la société française ont longtemps inversé la démarche. Pendant la première partie de la crise (1974-1982), on a renforcé les rigidités de tous ordres et on a aggravé le chômage structurel au lieu de s'y attaquer. On a centré l'action publique sur le maintien des fonctions d'ouvrier qualifiés et d'employés du secteur public alors même que ces emplois étaient promis à une diminution de leurs effectifs. On a retardé l'effort de formation nécessaire pour accéder à des fonctions plus exigeantes et on a empêché la manifestation d'une offre de travail faiblement qualifié. Si l'on veut vraiment s'attaquer au chômage, la question de la fiscalisation des cotisations sociales ne devrait plus être taboue.

L'objectif serait d'abord de restaurer le dialogue entre des acteurs quelque peu atteints dans leur capacité de proposition. La crise du syndicalisme laisse le patronat seul sur la scène — ce qui n'est sain pour personne; plus profondément, les protagonistes de l'entreprise n'ont pas pleinement réalisé la mutation culturelle nécessaire pour élargir le débat traditionnel sur le partage du profit. On sait aujourd'hui que les questions de la production ne se limitent ni à l'entreprise qui, tous acteurs confondus, n'en a qu'une vision partielle, ni à l'État, qui de par sa nature est incapable d'assumer jusqu'au bout la logique économique. Le travail est donc un débat sociétal dans lequel personne ne peut se dire au dessus des autres. C'est par la reconnaissance de cette réalité qu'un déblocage pourrait être obtenu et que des percées pourraient se réaliser : un grand compromis social est nécessaire pour combler le vide qui s'étend après l'effondrement des négociations collectives de la phase de croissance de l'après-guerre. Cette vaste négociation porterait à la fois sur le contenu du travail — responsabilité et déhiérarchisation contre flexibilité et mobilité — et sur le gigantesque effort de formation-requalification-investissement nécessaire à la remise à niveau de notre système productif.

La société semble avoir admis l'idée que la formation joue un rôle central dans les mutations présentes et à venir du travail. En a-t-on pour autant mesuré tous les effets pratiques ? Chacun est-il prêt à modifier ses comportements en conséquence ? La montée en puissance de la formation, et tout particulièrement de la formation culturelle générale, celle qui apprend à apprendre et rend possible toutes les spécialisations et toutes les flexibilités, déplace le centre de gravité de la production du travail qualifié. Pour la majorité des emplois, et de plus en plus, l'efficacité de la partie pratique de la formation, celle à laquelle l'entreprise peut le plus contribuer, sera soumise à la qualité de l'entraînement non spécialisé à l'intelligence. La "formation en alternance" ou l'apprentissage, qui peuvent contribuer à la revalorisation du travail industriel,

ne sauraient servir de modèle pour les qualifications de l'avenir. Les entreprises doivent donc admettre de n'être que des acteurs parmi d'autres de la formation professionnelle — ce qui est loin d'être le cas dans la gestion des fonds de formation.

A l'État aussi il reste du chemin à parcourir. Le système éducatif public, en premier lieu, n'a pas lui non plus pris la mesure des transformations nécessaires. D'abord, parce qu'une part essentielle de l'effort de formation générale devrait porter sur les millions d'adultes qui, faute de capacité à se requalifier, sont exclus des mutations du système productif. Cela implique de sortir de la fausse équivalence entre jeunesse et formation générale. L'âge doit cesser d'être un critère discriminant pour l'accès au service d'éducation — ce qui n'est possible que si l'école cesse de traiter des élèves infantilisés pour s'adresser à des citoyens-consommateurs d'éducation. École et entreprise doivent reconnaître la valeur des connaissances déjà acquises par les travailleurs à former, même si celles-ci n'entrent pas dans leur définition habituelle. La gestion prévisionnelle de l'emploi, appuyée sur la contribution d'institutions extérieures, peut ainsi prendre place systématiquement dans les fonctions du management. Le "I" du RMI, les actions de recyclage en cas de licenciements, la politique de formation continue gagneraient à être renforcées de manière importante, en partageant les efforts : financiers pour les entreprises et pour l'État, de disponibilité et de mobilisation pour les intéressés. Un jeune sans diplôme, un ouvrier spécialisé au chômage ont besoin pour avoir une chance d'entrer ou de rentrer dans le système productif, de retourner à l'école, souvent pour longtemps.

L'État, c'est également la décentralisation. Or le transfert aux régions de compétences en matière d'éducation et de formation s'effectue dans la lenteur et dans la douleur. Comme si l'on était incapable d'arbitrer de manière raisonnable entre ce qui doit rester national (le niveau des diplômes, par exemple) et ce qui peut être régionalisé (la stratégie de formation, l'affectation des enseignants, la coordination entre partenaires,...) ! De nombreux pays pratiquent ce partage depuis longtemps sans problème majeur. Pourquoi est-ce si difficile chez nous ? C'est pourtant au niveau régional que l'on peut et que l'on doit donner aux habitants une gamme complète d'opportunités éducatives, formatives et professionnelles leur assurant le maximum de liberté de choix. Il est clair dès lors que la mobilisation des ressources matérielles et humaines pour la formation passe par la région.

Enfin, les travailleurs en formation doivent assumer l'idée d'un changement profond de leur qualification, donc de leur rapport à la connaissance et au travail, ce qui ne se fait jamais sans effort. Ils ne peuvent plus penser leur vie active comme une voie toute tracée : du début à la fin, elle suppose la construction de nouvelles compétences. Ainsi peut-on passer d'un système où les logiques autoritaires et bureaucratiques dominent à des pratiques contractuelles où chaque acteur dit son mot et écoute les autres.

Une entreprise pleine d'acteurs.

L'exemple de la formation illustre une manière renouvelée d'envisager l'entreprise. Son rôle économique est évidemment essentiel, mais il est sain de relativiser sa place dans le développement de la société. L'entreprise d'aujourd'hui n'est efficace que si elle est insérée dans de multiples réseaux d'interactions qui la dépasse. Par ailleurs, chaque entreprise, chaque groupe a sa logique de réussite financière qui ne coïncide pas nécessairement avec celle de la formation sociale où elle est implantée. L'erreur commune des

idéologies patronales et ouvrières du XIX^e siècle consistait à croire que l'ensemble de la vie sociale procédait de l'entreprise. Avec le déclin de l'étatisme, il serait dommage de revenir en arrière. La lutte entre ouvriers et patrons a en partie masqué, notamment en France, les convergences objectives qui rassemblent les partenaires d'une même entreprise. Cette communauté de destin n'est en revanche pas celle de la société tout entière : certaines entreprises doivent mourir, pour le bien du public.

C'est au fond tous les mythes qui assimilent entreprise et corps social qu'il s'agit d'enterrer. L'"autogestion", la "citoyenneté dans l'entreprise" s'opposaient à l'idée d'un patronat "de droit divin" mais avaient en commun avec cette dernière de penser l'entreprise comme un petit Etat. En fait, il faut assumer pleinement les conséquences de l'économie monétaire : si l'argent est un équivalent général, le détenteur de monnaie doit pouvoir investir son capital partout où c'est socialement utile, ce qui suppose que les "règles du jeu" du marché le permettent. Dans cette perspective, il est absurde de mettre cet investissement sur le même plan que le travail salarié, qui, participe, lui, d'un autre choix stratégique. Lorsque les travailleurs interagissent contractuellement avec le détenteur de capital, cela ne peut leur donner le droit de gérer ce capital, sauf à retirer tout sens à l'idée même d'économie marchande, ce qui, on le sait, conduit aux pires catastrophes. En revanche, posséder une entreprise ne donne pas le droit de s'approprier la vie des individus qui y travaillent : le respect de tous les droits de l'homme, la transformation des rapports hiérarchiques en simple pilotage technique, la liberté contractuelle permanente de chacun, avec notamment un pouvoir de négociation équilibré sur les salaires et les horaires entre les parties, cela devrait et pourrait devenir la règle de la vie de l'entreprise. L'idée de subordination doit être bannie des rapports de travail; le contrat doit être un vrai contrat. Au delà, il convient de distinguer gestion du capital, qui impose une rentabilité minimale, défense des droits des salariés, qui inclut une participation négociée aux bénéfices, et co-administration de l'entreprise. C'est là, dans le partage de la responsabilité sur une communauté de travail et une collectivité humaine, que gisent de vastes potentiels d'échanges conflictuels et productifs entre patronat et travailleurs : sur la formation, les relations sociales, la communication, les choix de production et d'investissement, les travailleurs devraient être largement consultés, non parce qu'ils s'approprieraient ainsi le capital des actionnaires mais parce que les uns comme les autres sont, qu'ils l'admettent ou non, partie prenante d'un même projet, avec sa valeur et avec ses limites. Pour aller dans ce sens, un effort culturel est nécessaire afin de dépasser cette morgue patronale économiquement obsolète et moralement inacceptable, mais aussi l'irresponsabilité fréquente chez les salariés qui récusent toute implication dans une démarche de gestion. La notion de "culture d'entreprise" doit être en ce sens abordée de manière ouverte mais critique. Des cercles de qualité ou d'autres formes de participation qualifiante et non hiérarchique, c'est nécessaire. Une religion-maison, une mythification de l'entreprise et de l'entrepreneur, c'est sans avenir. Des innovations intéressantes sont apparues dans de grandes entreprises de pointe. On est encore loin du compte dans les petites entreprises industrielles, où un pouvoir patronal archaïque perdure. L'y faire cesser serait aussi un enjeu de ce nouveau grand compromis social.

Structurée de l'extérieur par les règles du marché, la fiscalité, les régulations et les incitations, la demande des consommateurs, les contraintes écologiques, de plus en plus, par l'existence de biens qui lui échappent, de l'intérieur par la négociation avec les salariés et les autres partenaires, l'entreprise capitaliste n'a le plus souvent nul besoin d'être confisquée par la collectivité pour jouer un rôle socialement utile.